

D'ISLES-LÈS-VILLENROY

77450



COMPTE RENDU COMMISSION PERISCOLAIRE DU 5 AVRIL 2025

Membres présents :

Mr Hervier-Maire, Mme Harduin-Conseillère municipale, Mme Cormerais-DGS.

Mme La Directrice de la Ligue, Mr Kiendi directeur du centre de loisirs.

Les représentants des parents d'élèves, Mme Faucqueur, Mme Jullien, Mme Katia, Mr Weisdorf

Les représentants des parents d'élèves ont fait part de leurs questions au préalable de la réunion.

✚ Pour la mairie :

Nous avons pu observer que l'aire de jeux qui est homologuée pour 3ans et plus, n'est pas assez sécurisée pour les enfants de moins de 6 ans (exemple rondin de bois pour accéder au toboggan sans prise réelle, plate-forme sans garde-fous pour éviter les basculements) sans parler de la non régulation du nombre d'enfants sur le même espace de jeux qui accroît le risque de chute. Serait-il possible d'aménager un espace de jeux pour les plus petits ?

Réponse de la mairie : les structures sont conformes à la réglementation. A voir si possibilité de rajouter des sécurités supplémentaires. La mairie va se rapprocher du constructeur, et demander des devis pour des structures pour les plus petits pour l'avenir.

✚ Pour la Ligue :

Concernant les sorties à l'aire de jeux, nous avons des remontées de parents qui nous signalent que la vigilance des animateurs/trices n'est pas suffisante (consultation des téléphones portables, ils sont régulièrement tous assis sur le même banc à discuter, faisant dos à des enfants), aussi peu d'interaction (animation) avec les enfants. Pourquoi les animateurs ne proposent pas des jeux de motricité plutôt que d'être en « surveillance » il était question de la pédagogie autour du jeu lors de la réunion de rentrée : Jouer avec, laisser jouer et faire jouer. Qu'en est-il sur ce temps le soir ?

Mairie d'Isles-lès-Villenoy

58 rue de Meaux 77450 ISLES-LÈS-VILLENROY

Tél : 01 64 18 00 76 – Fax : 01 83 71 95 60 – e-mail : mairie@isleslesvillenoy.fr – www.isleslesvillenoy.fr

Réponse de la ligue : un rappel a été fait auprès des équipes, les animateurs ont tenu à signer un engagement. Mr Kiendi nous montre la modification du fonctionnement.

- Y a-t-il une liste pour savoir quels enfants sont encore au parc ou repartis avec leur parent? Lors des sorties à l'aire de jeux, comment est organisée la sécurité des enfants (âge mélangé maternelle et élémentaire) ? En effet la réunion sur un même espace, avec les enfants présents avec leur famille « brouille » la visibilité du groupe « centre », les enfants se mélangeant. Si les jeux extérieurs sont intéressants et appréciés des enfants, serait-il possible de revoir le dispositif de sortie dans l'aire de jeux qui reste un espace public ouvert (horaires de sorties, gilets identifiables...) et de rappeler aux animateurs leur fonction de surveillance et d'animation même dans un temps plus libre

Réponse de la Ligue : Il y a une liste des inscrits, les enfants voulant sortir doivent s'inscrire sur la liste, nouveau fonctionnement mis en place, avec comptage des enfants.

Un dispositif où les enfants seront identifiables (bracelets ou gilets) va être mis en place.

L'accès à la structure sera pour les élémentaires le jeudi de 17h30 à 18h.

Les maternelles sont dans l'espace du potager.

- La zone de jeux est-elle délimitée et connue des enfants ? Plusieurs enfants jouent dans les escaliers, avec des cailloux, ou au niveau de la salle des fêtes (poubelles) ou escaliers de l'entrée de la salle de fêtes, ou dans les arbres (bouts de verre trouvés par des enfants, excréments...) ou au niveau de la table de ping-pong (enfant debout sur la table) ou jouant autour du préfabriqué avec la boîte électrique derrière. A noter que la zone est également souvent sale (préservatifs ou déchets régulièrement retrouvés par les enfants). Nous avons pu observer que les enfants jouent autour des voitures stationnées (risque de se faire écraser, risque d'abimer les voitures avec des jets de cailloux) Les limites données en tant que parents (ne pas jouer dans les escaliers, ne pas monter sur la table de ping-pong ou dans les arbres) ne semblent pas être les mêmes avec l'équipe d'animation.

Réponse de la Ligue : modification du fonctionnement, les espaces sont balisés, délimitation entre l'espace maternelle et l'espace élémentaire.

Un rappel sur le civisme par la mairie va être fait pour la propreté des lieux publics. Une poubelle va être mise près des tables de ping-pong.

- Le temps de pause de la cigarette, est-il prévu lors de la surveillance des enfants ?

Réponse de la Ligue : Non si le personnel est en journée coupée, oui si journée continue, droit aux 20 minutes de pause, loin du regard des enfants

- En termes de pédagogie, je trouve que le discours de certains animateurs n'est pas toujours très adapté (cris, verbalisation négative)

Réponse de la ligue: revu dans feuille d'engagement des animateurs. Des formations sont proposées au sein de la Ligue (posture professionnelle, harcèlement,), elles seront proposées à l'équipe.

- Peut-on connaître le taux d'encadrement et l'organisation lors de ses sorties où les enfants du centre côtoient également les enfants sortis de l'école et plus ou moins accompagnés par leur parents (âge différents maternelle, élémentaire et collège)

Mairie d'Isles-lès-Villenoy

58 rue de Meaux 77450 ISLES-LÈS-VILLENROY

Tél : 01 64 18 00 76 – Fax : 01 83 71 95 60 – e-mail : mairie@isleslesvillenoy.fr – www.isleslesvillenoy.fr

Réponse de la ligue : le taux d'encadrement pour le périscolaire est de 14 enfants en élémentaire par animateur, de 10 enfants en maternelle par maternelle. Pour les mercredis, et vacances le taux est d'un animateur pour 8 maternelles, et un pour 12 élémentaires.

- Pour rappel la zone n'étant pas clôturée, pourquoi le centre n'utilise pas l'école ou la cour derrière le centre, la salle des fêtes comme avant ?

Réponse de la ligue et de la mairie : la salle polyvalente n'est pas adaptée à l'accueil, c'était du provisoire.

Pour la cour derrière le centre, un planning avec des créneaux pour partager la cour avec la crèche va être mis en place.

- Est-il possible d'avoir un compte rendu de la réunion de rentrée avec un déroulé de la journée pour le mercredi et le périscolaire, cantine ?

Réponse de la ligue : le CR sera mis sur le portail famille, panneau Pocket et le site de la mairie.

- Concernant les repas : mon enfant me fait régulièrement le retour que les quantités servies sont réduites par rapport à avant et que les plus petits seraient plus servis que les grands. (Fin de service ?) quelles sont les quantités prévues selon la tranche d'âge (maternelle et élémentaire)

Réponse de la ligue : C'est le même prestataire, les quantités sont identiques. Toujours effectué par grammage selon maternelle ou élémentaire. Peut-être revoir la façon de servir, peut-être trop généreux au début de service.

Il n'y a pas d'entrée car le coût serait plus élevé.

Possibilité de changement de prestataire, idée d'un sondage auprès des familles, avec ou sans entrée.

En Mai les enfants choisiront leur menu comme cela se fait déjà.

- Concernant les goûters : mon enfant a régulièrement faim vers 18h. Apparemment il y a très souvent que des gâteaux proposés et parfois selon les restes du midi, des fruits.

Est-il possible d'avoir des détails sur les goûters proposés en périscolaire et le mercredi ?

Réponse de la ligue : les recommandations sont suivies c'est à dire que le goûter doit être un en-cas, pas un repas supplémentaire. Donc il est proposé un gâteau (biscuit sec, brioche, gâche), un verre de lait ou compote, briquette de jus de fruit/eau/sirop. Les goûters seront affichés sur le panneau du centre.

Un goûter salé sera proposé une fois par mois

- Concernant le portail famille et les factures : nous n'avons pas été informés qu'il fallait récupérer les factures sur le portail. Est-il possible d'avoir un mail nous informant que la facture est disponible ?

Le portail ne fonctionne pas très bien. Les modifications sont souvent impossibles ou difficiles à réaliser.

Les factures sont souvent erronées ou difficiles à comprendre.

Réponse de la ligue : le logiciel propose beaucoup de possibilités qui ne sont pas encore maîtrisées. Les directeurs vont en formation afin de régler ces difficultés, des notifications pour prévenir la disponibilité des factures pourront être activées. Pour ce mois-ci, un mail sera envoyé aux familles pour les prévenir de la disponibilité des factures.

Clôture de la commission : une prochaine date de commission en Mai/juin sera proposée.

A handwritten signature in black ink, consisting of the letters 'N' and 'G' with a stylized flourish, is written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'ISLES-LÈS-VILLENOS' and '77450' around a central emblem.

Mairie d'Isles-lès-Villenois

58 rue de Meaux 77450 ISLES-LÈS-VILLENOS

Tél : 01 64 18 00 76 – Fax : 01 83 71 95 60 – e-mail : mairie@isleslesvillenois.fr – www.isleslesvillenois.fr